

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-001647

183251

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1506

Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHRISSI DRASSIA

Date de naissance : 12/09/1953

Adresse : 68, Rue Aboumanouane Abdellmalek

AGT 38, Résidence Dounia CASABLANCA HOPITAL

Tél. 06.61.31.69.06

Total des frais engagés : 1781,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Louisa KABBAJ
Médecine Générale
Abdelkader Center, Angle Bd Abdellah Ben
et Bd Aoual, Etg 1 Bureau 109
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: L.kabbaj@hotmail.fr

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/11/2021

Nom et prénom du malade : CHRISSI DRASSIA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : PALMOSCHOL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 16/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombbre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10/11/2013	Acte KABBAH	1 Généraliste 1 Angle Bd Abdeslam 1 E911 Bureau 109 14.93 baba.j@hotmail.fr	206	Le Médecin KABBAH Généraliste, Angle Bd Abdeslam 109, 22861493 baba.j@hotmail.fr 091191981
16/11/2013			7	

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Bachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
YACIE IBN TALEB AP. Meussaoui CASA BLANCA 100000.34.68.88.34.68	16.11.23	149470

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Département	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Chambre de Radiologie	14/11/23	B500 PC 1,34+2,25	695,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبني قباج

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمحصلة درب غلف المتعددة
- التخصصات للضدمان الإجتماعي سابقًا
- دبلوم جامعي في مرض السكري
- كلية الطب مونتبيولي
- دبلوم بين جامعي في مرض إرتفاع ضغط الدم
- كلية الطب ستارسيبوغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le: 16/11/2023 الدار البيضاء في

MME CHRHOUL DRISSIA

- 98.80
- Neofortan 160 mg - comprimé effervescents
1 Comprimé, matin soir, pendant 5 jours
 - Beviran 200 mg - comprimé
2 Comprimé, matin, soir pendant 7 jours
 - Salazopyrine 500 mg - comprimé enrobé gastrorésistant
2 Comprimé, matin 2 comprimé le soir pendant 15 jours puis
1 comprimé matin et 1 comprimé le soir pendant 15 jours
 - Bedelix 3 g - poudre pour suspension buvable
1 sachet, matin, soir, pendant 10 jours
- 44.00
- 141.70
- 57.70

Dr. LOUBNA KABBAJ
Médecine Générale
et 3d Anoual, Angle bd Abdelmoumen
et 3d Anoual, Etat 109 Bureau 109
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: L.kabbaj@hotmail.fr

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 07/2026
LOT 330227

Distribué sous licence
-- LAPROPHAN S.A.--
21.rue des Oudaya
Casablanca - Maroc
PPV: 141DH70

BEVIRAN FORT®
mibévirine 200 mg
Boîte de 30 comprimés

PPV : 44.00 DH
6 118000 190943

BEDELIX 3G
SACHETS B30
(01 : 226032
PER : 11/2027
P.P.V : 57DH70

6 118000 010234

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

Casablanca, le: 10/11/2023 الدار البيضاء في

الدكتورة لبني قباج
الطب العام

نurse - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة
- التخصصات للضمان الاجتماعي سابقا
- دبلوم جامعي في مرض السكري
- كلية الطب مونتبيولي
- دبلوم بن جامعي في مرض إرتفاع ضغط الدم
- كلية الطب ستراسبورغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

MME CHRHOUL DRISSA

- Redlip 20 mg - comprimé pelliculé
1 comprimé par jour pendant 3 mois
- Dicynone 500 mg - comprimé
1 Comprimé, matin, midi soir pendant 3 jours
- Probiostim - sachet
1 sachet, matin, pendant 10 jours
- trimedat sachet - sachet
1 sachet, matin, soir, pendant 7 jours

PHARMACIE IBN TOFAÏL
SEBTK EP. Neussoui
61 Bd Anoual. CASABLANCA
Téléph: 022.86.34.68

Dr. Loubna KABBAJ
Médecine Générale
Abdelmoumen Center, Angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual
1er étage, bureau 109 - Casablanca
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: l.kabbaj@hotmail.com

٩٩٤٦

\$7.00

LOT : 5105
PER : 06-28
P.P.V : 45 DH90

٩٧٦٢

٩٧٦٢

بروبيوستيم®

COOPER PHARMA
PPC : 99.00 DH

✓ يساعد على تعزيز توازن الفلورا المعاوية
✓ يساهم في تقوية الدفاعات الطبيعية للجسم

١٠ x
الوزن الصافي : غ



مختبر ابن رشد للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biogiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER
D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique



093000057

Nom & Prénom : M^{me} CHRHOUL DRISSIA
Médecin prescripteur : DR KABBAJ LOUBNA
Date du prélèvement : 14 / 11 / 2023
Notre référence : 4WK14C91
I.C.E. : 001650195000036
I.F. : 42900700

FACTURE N° 0077-11/23

Désignation des B : CALPROTECTINE B500.

PC 1.34 + 25 : 695.00 DHS

Arrêter la présente facture à la somme de :
SIX CENT QUATRE VINGT QUINZE DIRHAMS 00 CTS.

مختبر ابن رشد للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES
Dr. KABBAJ Hassan
Rés. Al Mawlid 4, Imm. A, 2^{ème} Etage
Angle Bd. Abdelmoumen & Bd. Anoual
Casablanca - Tel/Fax: 05 22 99 16 37



مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biogiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER
 D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique

Prélèvement du : 14/11/2023

Edition du : 15/11/2023

Code Patient : 4VC1684

Pour : Mme CHRHOUL DRISSIA

Référence : 4WK14C91

Medecin : Dr. KABBAJ LOUBNA



093000057

IMMUNO-ENZYMOLOGIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
-----------------	------------------	---------------	--------------------

CALPROTECTINE FÉCALE

* Résultat..... : 180 mg/kg <100

Interprétation :

D'après Reenaers C et al., United European Gastroenterology Jornal. 2018 :

Calprotectine fécale < 100 mg/kg : une maladie inflammatoire des intestins est peu probable.

Calprotectine fécale 100 à 250 mg/kg : à interpréter avec précaution, un contrôle à distance est recommandé.

Calprotectine fécale > 250 mg/kg : une maladie inflammatoire des intestins est probable.

D'après Diamanti et al., Inflam Bowel Dis. 2008 :

En pédiatrie, une valeur de calprotectine fécale > 275 mg/kg est un indicateur pour prédiré une rechute histologique d'une maladie inflammatoire des intestins.

مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية
 LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES
 Dr. KABBAJ Hassan
 Rés. Al Mawlid 4, Imm. A, 2^{ème} Etage, Angle Bd. Abdelmoumen & Bd. Anoual - Casablanca
 Angle Bd. Moulay Abdellah & Bd. Anoual
 Casablanca - Tél/Fax: 05 22 99 16 37